

## Le département d'Ille-et-Vilaine placé en état de vigilance sécheresse

En raison d'un déficit pluviométrique au cours des 6 derniers mois, l'ensemble du département de l'Ille-et-Vilaine est placé en état de vigilance sécheresse depuis le 28 avril 2022. Chacun est appelé à la vigilance dans sa consommation en eau quelle que soit son origine.

En Ille-et-Vilaine, la dernière saison hivernale a été plutôt sèche, avec une pluviométrie déficitaire. Malgré un mois d'octobre caractérisé par des cumuls de précipitations importants, les mois suivants ont en effet été majoritairement marqués par un déficit pluviométrique jusqu'en avril.

Les prévisions météorologiques des prochaines semaines ne permettent pas d'entrevoir une amélioration pérenne de la situation hydrique (cours d'eau et nappe) dans le département.

### Adoptez les bons gestes !



### Lutter contre les fuites : elles représentent 20% de la consommation d'un foyer

> surveiller sa consommation et entretenir sa robinetterie (changer régulièrement les joints, acheter du matériel robuste).

### Éviter le gaspillage

- > ne pas faire tourner les lave-linges ou les lave-vaisselles à moitié vides, ne pas laisser couler l'eau en permanence pendant la toilette (en fermant le robinet pendant que l'on se lave les dents, on peut sauver plusieurs litres d'eau).
- > préférer les douches aux bains : un bain consomme cinq fois plus d'eau qu'une douche.
- > éviter le lavage des voitures à grandes eaux, un lavage représente 200 litres d'eau environ.

> préférer les lavages à haute pression, plus efficaces et moins consommateurs d'eau.

### **Réutiliser l'eau**

> l'eau de lavage des légumes peut utilement avoir un deuxième usage pour l'arrosage des plantes.  
> en période de sécheresse, éviter de remplir les bassins pour enfants et les piscines non pourvues d'une recirculation de l'eau. Chaque fois que possible, utiliser l'eau de ces bassins pour l'arrosage des plantes.

### **Dans le jardin**

> un binage équivaut à deux arrosages.  
> le paillage protège du froid, mais aussi des fortes chaleurs et conserve mieux l'humidité du sol.  
> arroser tard le soir car l'évaporation sera réduite.  
> utiliser des techniques économes comme le goutte-à-goutte, des tuyaux suintants ou des systèmes d'arrosage programmés.  
> recueillir l'eau de pluie au bas des gouttières.  
> tenir compte de la pluie prévue ou tombée les jours précédents.  
> faire 2 ou 3 arrosages copieux par semaine non de petits arrosages quotidiens.

### **Pour suivre l'évolution de la situation**

Pour faciliter l'accès à chacun des informations, l'État met à disposition un outil permettant de connaître en temps réel les mesures de restriction applicables par commune et en fonction de la ressource utilisée et des usages.

► Consultez la plateforme [Connaître les restrictions de l'usage de l'eau dans votre commune en Ille-et-Vilaine](#)